
[Exposition Le Traité de Versailles](#)

Le Centenaire de la signature

Du 28 juin au 11 novembre 2019

Musée des Beaux-arts d'Arras

Le 28 juin 1919, les représentants du monde entier sont réunis dans la galerie des Glaces de Versailles afin de signer le traité qui organise le retour à la Paix après quatre années de conflit.

Porteur d'espoir pour les alliés qui entérinent la création de la Société des Nations, vécu comme un diktat par les Allemands assignés au rôle de vaincus, le Traité de Versailles est un acte fondateur du XXe siècle, pour le meilleur et pour le pire.

Du 28 juin au 11 novembre 2019, le partenariat entre la Région Hauts-de-France, la Ville d'Arras et le château de Versailles offre une opportunité unique, celle d'accueillir au sein du Musée des Beaux-Arts d'Arras, le seul événement commémoratif officiel de la signature du Traité de Versailles.

Cette actualité s'inscrit dans la séquence des commémorations de la Première Guerre mondiale importantes à Arras et dans les Hauts-de-France, depuis 2014.

À cette occasion, une partie de la galerie des Glaces, lieu de la signature du Traité est évoquée au sein du Musée des Beaux-Arts d'Arras.

Avec une trentaine d'œuvres et objets réunis, dont le célèbre bureau réalisé par Charles Cressent au XVIIIe siècle- et grâce à une scénographie immersive, le visiteur est invité à replonger dans l'Histoire.

De manière totalement inédite pour une exposition, trois classes de lycéens et collégiens d'Arras et d'Aubigny-en-Artois prennent en charge la transmission de l'Histoire auprès de leurs contemporains en investissant la dernière salle de l'évocation.

Afin de mieux comprendre pourquoi le château de Versailles fut choisi pour cet événement historique, comment ce château royal fut transformé en haut lieu diplomatique et quelles furent les conséquences du traité, documents, œuvres de comparaison et films documentaires sont présentés, chacun apportant un éclairage sur cette journée du 28 juin 1919.